



CARTOGRAPHIE QUÉBÉCOISE

des services de soutien
aux pères en difficulté
et à leurs enfants

2020

Diane Dubeau, Université du Québec en Outaouais
Raymond Villeneuve, Regroupement pour la Valorisation de la Paternité
Christine Fortin, Réseau Maisons Oxygène
Mathieu Gagné, Boîte de Comm



Regroupement
pour la Valorisation
de la Paternité

7245, rue Clark, bureau 303
Montréal (Québec) H2R 2Y4
rvpaternite.org



Réseau
Maisons Oxygène

17, rue Beausoleil
Montréal (Québec) H1A 4H5
maisonsoxygene.ca

Table des matières

Mot du RVP et du RMO	4
Quelques mots sur l'enquête	5
Répartition géographique et budget	7
Clientèle rejointe	11
Services offerts	15
Partenariats	19
Défis/conditions gagnantes/pistes d'actions	23
Adaptation des services en temps de pandémie	25
Recommandations	27



Crédit photos :
Maison Oxygène Montréal
et Réseau Maisons Oxygène

MOT DU RVP ET DU RMO

Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP) et le Réseau Maisons Oxygène (RMO) sont heureux de présenter la Cartographie québécoise des services de soutien aux pères en difficulté et à leurs enfants qui dresse un portrait des ressources communautaires qui accompagnent ces familles en situation de vulnérabilité.

Le document comprend une série de fiches-synthèse qui tracent un portrait des principales dimensions des services de soutien aux pères en difficulté et à leurs enfants : répartition géographique et budget, clientèle rejointe, services offerts, partenariats, obstacles, conditions gagnantes et nouvelles réalités ainsi que l'adaptation des services en temps de pandémie. Le document se conclut par une série de recommandations pour améliorer ce réseau de ressources communautaires.

Le RVP et le RMO sont fiers de s'associer pour présenter cette cartographie qui met en lumière les caractéristiques particulières de ces organismes communautaires innovants, mais également, les défis auxquels ces organisations sont confrontées. Les besoins, en effet, sont de plus en plus grands, les problématiques, de plus en plus lourdes, et le financement actuel ne suffit pas à répondre à la demande croissante. L'objectif de la cartographie est donc de permettre aux acteurs concernés de mieux comprendre cet écosystème unique afin de mieux soutenir son développement pour le mieux-être des papas et des enfants qu'il accompagne.

Le projet a été rendu possible grâce au soutien financier d'Avenir d'enfants mais également à l'engagement important des personnes qui ont travaillé activement à sa réalisation : Diane Dubeau (Université du Québec en Outaouais), Raymond Villeneuve (Regroupement pour la Valorisation de la Paternité), Christine Fortin (Réseau Maisons Oxygène) et Mathieu Gagné (Boîte de Comm). Un merci tout spécial à Diane Dubeau, première auteure du document, qui a piloté le tout de main de maître.

Nous tenons à dédier cette cartographie à tous les pères qui ont le courage de demander de l'aide pour le bien-être de leur famille, mais également, à tous les intervenant.e.s et gestionnaires qui s'investissent intensément dans le développement de ce réseau de ressources novatrices unique au monde. Merci à tous et à toutes !



Raymond Villeneuve
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Regroupement pour la Valorisation de la Paternité



Christine Fortin
DIRECTRICE GÉNÉRALE
Réseau Maisons Oxygène

QUELQUES MOTS SUR L'ENQUÊTE

- ▶ L'enquête a été menée du printemps à l'automne 2019. Une mise à jour a été réalisée à l'automne 2020 afin d'intégrer quatre nouvelles ressources.
- ▶ L'enquête porte sur 40 organisations qui rejoignent et interviennent auprès des pères en difficulté, vivant dans différents contextes de vulnérabilité au Québec.
- ▶ La terminologie de « pères en difficulté » utilisée dans ce document va au-delà des caractéristiques individuelles des pères qui fragilisent l'exercice du rôle paternel (p.ex. santé mentale, habitudes de consommation, etc.). Elle considère également plusieurs caractéristiques des milieux de vie ou des événements vécus par ces pères, des contextes de vulnérabilité qui sont reconnus pour influencer leur engagement parental (p.ex. précarité économique, statut d'emploi, séparation conjugale, etc.).
- ▶ La recension se centre sur des organisations pionnières en ce domaine afin de bénéficier de l'expertise développée au fil des années. Il ne faut ainsi pas y voir un répertoire exhaustif.
- ▶ Les principales dimensions abordées lors de l'enquête sont : le type d'organisme, le budget alloué, la clientèle rejointe, les services offerts, les partenariats établis, les obstacles, les conditions gagnantes et les défis rencontrés, les propositions formulées par ces organismes pour bonifier leur service.
- ▶ L'ajout d'une section sur les adaptations à la suite de la pandémie COVID19 a été produite pour les ressources d'hébergement père-enfants (Maisons Oxygène) par l'entremise d'une rencontre de groupe focalisée.
- ▶ Les résultats seront présentés sous la forme de fiche en fonction des principales dimensions évaluées.

- Fiche 1** Répartition géographique et budget
- Fiche 2** Clientèle rejointe
- Fiche 3** Services offerts
- Fiche 4** Partenariat
- Fiche 5** Obstacles, conditions gagnantes et nouvelles réalités
- Fiche 6** Adaptations des services en temps de pandémie

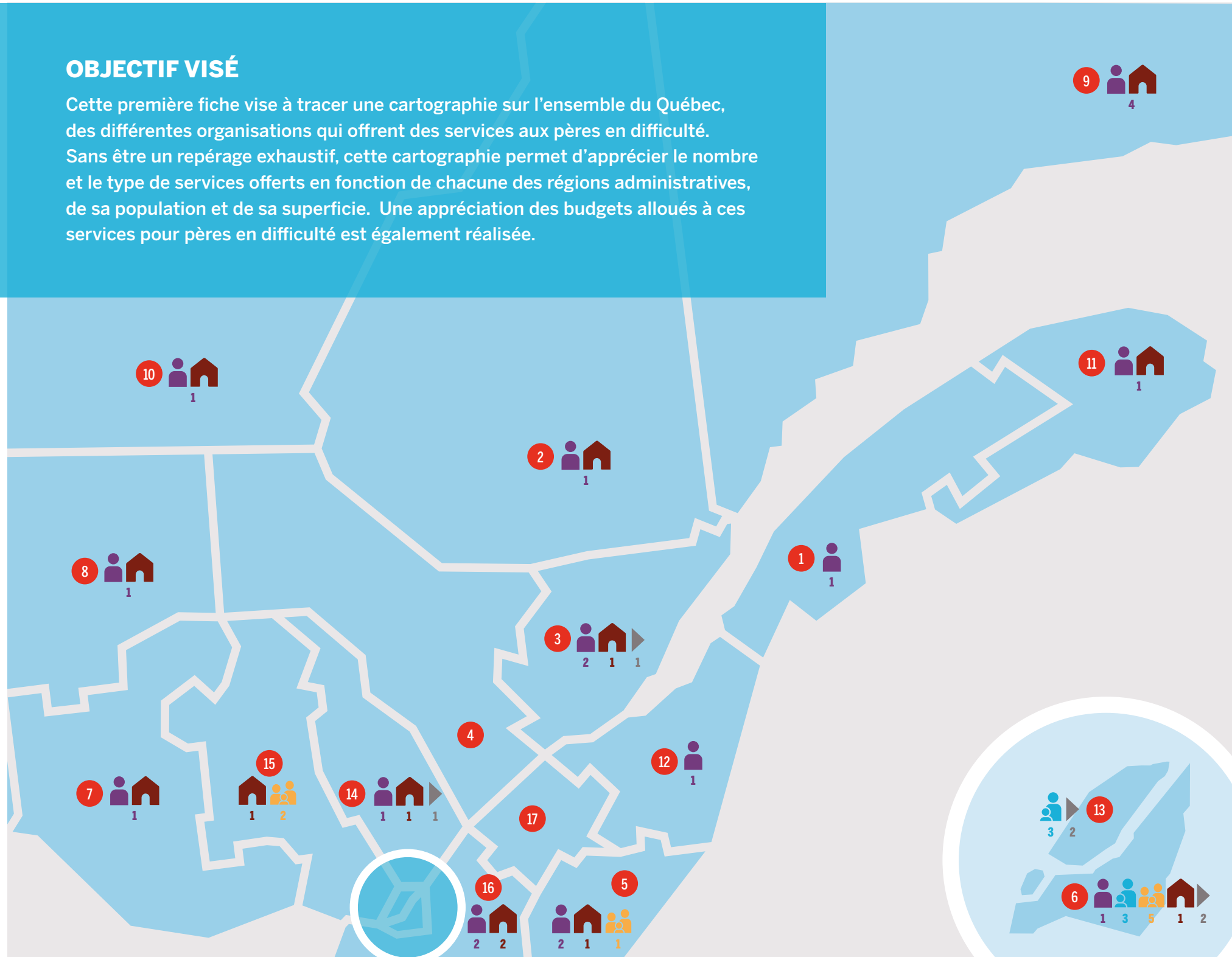


Où sont offerts les différents services sur le territoire québécois ?

OBJECTIF VISÉ

Cette première fiche vise à tracer une cartographie sur l'ensemble du Québec, des différentes organisations qui offrent des services aux pères en difficulté. Sans être un repérage exhaustif, cette cartographie permet d'apprécier le nombre et le type de services offerts en fonction de chacune des régions administratives, de sa population et de sa superficie. Une appréciation des budgets alloués à ces services pour pères en difficulté est également réalisée.

FICHE 1 - OÙ SONT OFFERTS LES DIFFÉRENTS SERVICES SUR LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS ?



👤 ORGANISME HOMME
👨 ORGANISME PÈRES
👪 ORGANISME FAMILLE
🏠 RESSOURCE HÉBERGEMENT
➡ AUTRES

CE QUE NOUS AVONS APPRIS !

RÉGION ADMINISTRATIVE	SERVICE	#
1 BAS ST-LAURENT POP.: 197 300 KM²: 22 185	👤 C-TAC	1
2 SAGUENAY LAC-ST-JEAN POP.: 227 000 KM²: 95 760	🏠 Centre de ressources pour hommes Optimum Saguenay-Lac-Saint-Jean (MO Alma)	1
3 CAPITALE NATIONALE POP.: 750 600 KM²: 18 600	🏠 MO de Québec 👤 AutonHommie 👤 GAPI ➡ Mères et Monde	4
4 MAURICIE POP.: 270 800 KM²: 35 447	—	-
5 ESTRIE POP.: 329 000 KM²: 10 196	🏠 MomentHom (MO Estrie) 👤 Rame 👤 Ress. pour hommes de la Haute Yamaska	3
6 MONTRÉAL POP.: 2 052 900 KM²: 498	👪 Carrefour Familial Hochelaga (3 MO Montréal) 👤 Pères séparés inc. 👪 Carrefour familial Cloverdale 👤 CooPère Rosemont 👪 Famijeunes ➡ Mères avec pouvoir 👪 Pause Famille ➡ Hirondelle 👤 Pro Garn 👤 Repère 👪 Fondation la Visite	11
7 OUTAOUAIS POP.: 397 200 KM²: 30 489	🏠 Donne toi chance MO Outaouais	1
8 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE POP.: 147 500 KM²: 57 337	🏠 Groupe Image (MO Groupe Image) (3 points serv.)	1
9 CÔTE-NORD POP.: 90 700 KM²: 236 665	🏠 Homme Aide Manicouagan (MO Gens du Nord) 🏠 Homme Sept-ils (MO Jack Monoloy) 👤 Transit 7lles 👤 Hom'masculin	4
10 NORD DU QUÉBEC POP.: 45 800 KM²: 707 112	🏠 Réseau Hommes Québec Baie-James (MO Raymond Ross)	1
11 GASPÉSIE/ILE DE LA MADELEINE POP.: 90 300 KM²: 20 272	🏠 Convergence (MO Haute-Gaspésie) (4 points serv.) Non ouverte	1
12 CHAUDIÈRE APPALACHE POP.: 428 600 KM²: 15 074	👤 Entraide au masculin Côte sud	1
13 LAVAL POP.: 438 600 KM²: 246	➡ Bureau consultation jeunesse (6 et 13) 👤 Repère (6 et 13)	2
14 LANAUDIÈRE POP.: 515 400 KM²: 12 308	➡ MO Joliette-Lanaudière (2) ➡ Centre résidentiel communautaire 👤 Au cœur de l'Il	3
15 LAURENTIDES POP.: 620 200 KM²: 20 548	👪 Maison Pause Parent 👪 Petite maison de Pte Calumet 🏠 MO Laurentides	3
16 MONTÉRÉGIE POP.: 1 582 000 KM²: 11 112	🏠 Maison Le Passeur (MO Saurel) Non ouverte 🏠 Ress. Hommes Haute-Yamaska (MO des Yamaska)	4
17 CENTRE QUÉBEC POP.: 249 400 KM²: 6 921	—	-

CARTOGRAPHIE QUÉBÉCOISE DES SERVICES DE SOUTIEN AUX PÈRES EN DIFFICULTÉ ET À LEURS ENFANTS

Fiche
1ON
RETIENT
QUE...**LA QUASI-TOTALITÉ DES RÉGIONS**

administratives bénéficie d'au moins une ressource qui offre des services pour les pères en difficulté. Cependant, parfois, la population est nombreuse ou le territoire est grand et peu de ressources sont disponibles.

LES DIVERS ORGANISMES RECENSÉS

offrent une certaine complémentarité de services soit ceux pour les hommes, les pères et pour la famille ainsi que ceux dispensant une ressource d'hébergement. Ce réseau complémentaire de services présente toutefois des configurations différentes sur les plans du financement (MSSS vs MFamille), du type d'organisation, du nombre de services offerts, etc. Cette situation peut également contribuer à « l'invisibilité » des pères qui s'inscrivent dans des services aux familles (aux parents) ou aux hommes, sans une mention explicite aux pères.

PARMI LES 40 ORGANISATIONS

SONDÉES, 18 (45%) intègre une ressource d'hébergement père-enfants (dont 17 Maison Oxygène) que l'on retrouve dans différentes régions administratives. Le Réseau Maisons Oxygène représente ainsi un vecteur important de la diffusion de ces services aux pères en difficulté.

LES BUDGETS ALLOUÉS

pour les services offerts aux pères en difficulté proviennent essentiellement du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministère de la Famille, pour certains organismes communautaires Famille. Une grande variation de ces budgets est observée (7 000 à 380 000 \$ annuellement/organisme).

**BUDGET
2018 – 2019**

16
ORGANISATIONS
HOMMES

3 à 80%

DU BUDGET POUR PÈRE

Budget entre 15 750 et 383 320 \$

4
ORGANISATIONS
PÈRES

100%

DU BUDGET POUR PÈRE

Budget entre 125 000 et 350 000 \$

9
ORGANISATIONS
FAMILLE

3 à 25%

DU BUDGET POUR PÈRE

Budget entre 7 000 et 375 000 \$

18
RESSOURCES
HÉBERGEMENT

10%

DU BUDGET POUR PÈRE

(à l'exception d'une ressource)

Budget entre 105 000 et 323 120 \$

OBJECTIF VISÉ

Cette fiche présente les caractéristiques des pères qui sont rejoints dans les divers organismes recensés. Elle permet ainsi de mieux circonscrire les contextes de vulnérabilité de ces pères, prenant en compte les différentes caractéristiques du père (p.ex. consommation, santé mentale), de ses environnements de vie (p.ex. précarité économique) ou d'évènements particuliers (p.ex. séparation conjugale) qui fragilisent l'exercice de son rôle parental.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS !

Le tableau présente le nombre et le pourcentage d'organismes qui indiquent que la moitié ou la majorité de leur clientèle doit composer avec ces différents indicateurs de vulnérabilité. Prenant en compte le nombre de ressources d'hébergement intégrées à cette recension et la vulnérabilité plus grande attendue de leur clientèle, une colonne spécifique pour ces organismes a été ajoutée. Cette colonne montre la proportion de ressources d'hébergement parmi les organismes ayant identifié l'indicateur de vulnérabilité chez leur clientèle (p.ex. sur les 14 organismes ayant mentionné des problèmes de santé mentale, 8 sont des ressources d'hébergement soit plus de la moitié).

FACTEURS	Pour l'ensemble des organismes recensés (/35)		% pour les ressources d'hébergement	
VULNÉRABILITÉ – FACTEURS INDIVIDUELS				
Santé mentale	14/37	(38%)	8/14	(57%)
Dépendance	20/37	(54%)	9/20	(45%)
Criminalité/détention	6/37	(16%)	1/6	(17%)
VULNÉRABILITÉ – FACTEURS FAMILIAUX				
Jeunes pères	8/37	(22%)	2/8	(25%)
Séparation	19/37	(51%)	10/19	(53%)
VULNÉRABILITÉ – FACTEURS SOCIAUX				
Itinérance	8/37	(22%)	6/8	(75%)
Insertion socioprofessionnelle	15/37	(41%)	8/15	(53%)
VULNÉRABILITÉ LIÉE À DES TRANSITIONS				
Immigration	11/37	(30%)	1/11	(9%)
Nouveaux pères	6/37	(16%)	0/6	(0%)
Recomposition familiale	11/37	(30%)	4/11	(36%)
AUTRES VULNÉRABILITÉS				
Diversité de genre	1/37	(3%)	0/1	(0%)
Autochtone	1/37	(3%)	1/1	(100%)
VULNÉRABILITÉ SOCIOÉCONOMIQUE				
Sans emploi	17/37	(50%)	13/17	(76%)
Avec emploi - régulier	23/37	(62%)	-	-
Avec emploi – précaire/autonome	7/25	(28%)	-	-
SITUATION ÉCONOMIQUE PERÇUE				
Faible/précaire	32/32	(100%)	23/32	(72%)
Moyenne	12/29	(41%)	-	-
Favorisée	5/20	(25%)	-	-
SCOLARISATION				
Sans diplôme	7/37	(19%)	4/7	(57%)
Primaire	12/37	(32%)	4/12	(33%)
Secondaire	22/30	(73%)	8/22	(36%)
Collégiale	5/28	(18%)	0/5	(0%)
Universitaire	1/18	(6%)	0/1	(0%)

44%

DES ORGANISMES RECENSÉS

(soit 16/36) indiquent que la quasi-totalité de leur clientèle (soit de 91 à 100% de leur clientèle) présente au moins une des caractéristiques de vulnérabilité (individuelles, familiales, sociales, etc.) décrites dans ce tableau.

LE NOMBRE DE PÈRES ET D'ENFANTS REJOINTS

annuellement
par organisme :

 **PÈRES**
varie entre

10 et 2000

PÈRES/AN

 **ENFANTS**
varie entre

9 et 1152

ENFANTS/AN

LES ORGANISMES RECENSÉS

rejoignent des clientèles vulnérables relevant ainsi davantage du ministère de la Santé et des Services sociaux que du ministère de la Famille.

LA CLIENTÈLE LA PLUS VULNÉRABLE

bénéficie surtout des services offerts par des ressources d'hébergement. Souvent près de 50 % des organismes ayant identifié que la moitié ou la majorité de leur clientèle se caractérisait par un indice de vulnérabilité donné (p.ex. santé mentale, séparation conjugale, etc.) proviennent de ressources d'hébergement. Les organisations centrées sur la famille sont, quant à elles, plus nombreuses à composer avec des enjeux liés à l'immigration et à la transition à la parentalité.

LA LOURDEUR DE LA CLIENTÈLE

est manifeste et se caractérise par un cumul de différents contextes de vulnérabilité (individuelle, familiale, sociale, de transition). De façon plus spécifique, les caractéristiques les plus fréquentes concernent : 1) la santé mentale; 2) la dépendance; 3) la séparation conjugale.

UNE GRANDE VARIATION EXISTE

au sein des organismes recensés quant au nombre de pères et d'enfants rejoints annuellement. Cette situation s'explique en grande partie par le type de services offerts (exemple : référence téléphonique versus hébergement).

Quelles sont les caractéristiques des services offerts aux pères ?

OBJECTIF VISÉ

Le type de services, de programmes ou de modalités de soutien offerts aux pères en difficulté peut varier grandement d'un organisme à l'autre. Au-delà du type de ces services, le nombre de ceux-ci peut également se distinguer selon les organisations. Il apparaissait également pertinent de documenter les caractéristiques du personnel qui intervient auprès d'eux. Nous souhaitons ainsi avoir un meilleur portrait du type de soutien dont les pères peuvent bénéficier.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS !

SERVICES OFFERTS PAR L'ORGANISATION

SERVICES « PÈRES »

Conseil et soutien par téléphone	35
Soutien individuel par des intervenants	34
Références téléphoniques	32
Groupe de discussion avec thème	23
Atelier thématique	23
Échange informel	23
Activité entre pères	22
Service d'accompagnement de pères	21
Information juridique	21
Groupe d'entraide	20
Milieu de vie	19
Soutien individuel spécifique offert par professionnel	16
Programme spécifique pour pères	14
Hébergement père	13
Retour aux études du père	13
Suivi post-natal	10
Rencontre prénatale	9
Visite supervisée pour père-enfant	9
Soutien juridique (service d'avocats)	5

SERVICES « PÈRES – ENFANTS – FAMILLES »

Activité père-enfant	20
Activité pour la fête des pères	18
Activité familiale père-mère-enfant	17
Activité spécifique liée développement de l'enfant	16
Hébergement père-enfant	11
Cuisine collective	10
Activité interculturelle	10
Soutien paternel pour l'aide au devoir de son enfant	7
Soutien scolaire – autre	7
Soutien scolaire – général	6
Soutien paternel pour contrer décrochage	4

ACTIVITÉS « AUTRES »

Formation ou sensibilisation du personnel	35
Sensibilisation d'un milieu spécifique (milieu scolaire, DPJ, etc.)	19
Sensibilisation du grand public	14

PERSONNEL DANS LES ORGANISATIONS

Hommes et femmes	22/31
Hommes uniquement	7
Femmes uniquement	2

ON
RETIENT
QUE...

DANS L'ENSEMBLE, différents types de services ou d'activités sont offerts aux pères ou aux pères et à leur famille.

POUR LES PÈRES, les services les plus fréquemment offerts sont : 1) conseil et soutien par téléphone; 2) soutien individuel par un intervenant; 3) les références téléphoniques; et 4) les groupes de discussion/ateliers thématiques. Des résultats similaires sont obtenus lorsque les organismes identifient les services les plus fréquemment utilisés par les pères : soutien individuel (28); accompagnement (14); hébergement (12), soutien téléphonique (12); atelier thématique (10); référence téléphonique (8).

POUR LES PÈRES ET LEUR FAMILLE, on retrouve surtout des activités père-enfant; des activités ponctuelles lors de la fête des pères et des activités familiales. Quelques activités portant plus spécifiquement sur le développement de l'enfant sont également présentes.

IL EST INTÉRESSANT DE NOTER que plusieurs activités sont prévues également en lien avec la formation ou la sensibilisation du personnel.

CONSIDÉRANT LES INDICES DE VULNÉRABILITÉ qui caractérisent les pères rejoints (santé mentale, dépendante, faible scolarité, etc.) et les besoins nombreux des pères qui en découlent, on reconnaît l'importance d'une offre de services diversifiée et adaptée aux réalités de ces pères et de leurs enfants.

QUELQUES ORGANISATIONS OFFRENT à la fois du soutien psychosocial et juridique, ce qui peut s'expliquer par la clientèle plus nombreuse de pères ayant vécu une séparation conjugale.

EN COMPARAISON AVEC D'AUTRES organismes recensés, les ressources d'hébergement père-enfants doivent être perçues comme des organismes « parapluie » qui offrent un ensemble de services (hébergement, accompagnement, soutien individuel et de groupes, etc.) aux pères et à leurs enfants.

CERTAINS PROGRAMMES ou services plus spécifiques sont identifiés tels que *Relais-Pères*, *Avec Papa c'est différent*, *Pères présents-enfants gagnants*. Ces interventions ont été développées et évaluées afin d'intégrer les réalités paternelles et masculines.

DANS LES ORGANISATIONS RECENSÉES, le personnel est majoritairement composé à la fois d'hommes et de femmes (71%) permettant ainsi une mixité dans les interventions, ce qui s'inscrit dans une perspective de coparentalité en conformité avec des objectifs de parité et de présentation de modèles positifs, masculins et féminins.

IL FAUT ÊTRE PRUDENT dans l'interprétation de ces résultats et ne pas inférer que chaque région administrative du Québec offre cette diversité de services (voir la cartographie). L'accès est souvent limité par un manque de proximité et par une offre qui répond seulement à certains besoins des pères.

LES RÉSULTATS font ressortir l'importance d'adopter une logique de « continuum de services » pour chaque région administrative du Québec. Ce continuum permettrait de mieux répondre aux besoins variés des pères dans une perspective de complémentarité de ces services. A cet effet, de façon préventive, des services de consultation, des rencontres individuelles ou de groupe pourront répondre à des besoins d'information, de référence et de soutien ponctuel. Par contre, certaines clientèles plus vulnérables sont plus difficiles à rejoindre et cela requiert une plus grande intensité de services (p.ex. hébergement).

CONTINUUM DE SERVICES

DES BESOINS ALLANT DE ...

INFORMATION

▼
RÉFÉRENCE

▼
SOUTIEN

▼
ACCOMPAGNEMENT

▼
HÉBERGEMENT

À ...

DES CLIENTÈLES PLUS DIFFICILES À REJOINDRE (qui cumulent plusieurs vulnérabilités)

DES SERVICES

▼
CONSULTATION Psychosociale / Juridique

▼
RÉFÉRENCE VERS Organisme spécialisé

▼
SOUTIEN Individuel / Groupe

▼
« REACHING OUT » Pour rejoindre des pères qui ne fréquentent pas les services (p.ex. Relais-Pères)

Quelles sont les caractéristiques des partenariats établis pour offrir les services aux pères vivant en contexte de vulnérabilité ?

OBJECTIF VISÉ

Au cours des dernières années, les programmes ou les services développés et implantés pour répondre aux besoins nombreux des clientèles vulnérables ont misé sur le développement de collaborations et de partenariats intersectoriels. Nous étions ainsi intéressés à documenter les caractéristiques de ces partenariats pour les services offerts aux pères.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS !

PARTENAIRES IDENTIFIÉS SPONTANÉMENT PAR LES ORGANISATIONS

RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

CISSS/CIUSSS/CH + CLSC	32/38	(84%)
DPJ/Centre jeunesse	14/38	(37%)

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Organisme pour homme	18/38	(47%)
Maison famille / OCF	8/38	(21%)
Organisme en santé mentale	4/38	(11%)

AUTRES

Regroupements : Réseau MO, RVP, RPSBEH, ROHIM, table concertation, etc.	27/38	(71%)
Professionnels	5	(14%)
Ministère Sécurité publique	4	(11%)
Office municipal d'habitation	4	(11%)
Commission scolaire/réseau	2	(6%)
Universités - recherche	3	(8%)

LES PRINCIPALES RESSOURCES QUI RÉFÈRENT LES PÈRES AUX ORGANISATIONS

CISSS/CIUSSS/CH	23/38	(61%)
Organisme communautaire	19	(50%)
Bouche à oreille	20	(53%)
DPJ/Centre jeunesse	14	(37%)
Juge/système judiciaire/prison/police	11	(31%)
Professionnel : travailleur social, médecin, etc.	10	(28%)
Site web/média/public/affichage	8	(22%)
Hôpitaux/centre santé/GMF	5	(14%)

ON
RETIENT
QUE...

IL FAUT ÊTRE PRUDENT dans l'interprétation des résultats car certains partenariats ont pu être sous-estimés puisqu'il s'agit ici simplement de ceux mentionnés spontanément par les répondants.

TOUTES LES ORGANISATION ont identifié au moins un partenaire pour leur offre de services.

UN PARTENARIAT IMPORTANT est établi avec le réseau de la santé et des services sociaux ▶ CISSS (84%); DPJ (37%).

UN RÉSEAU OU PLUSIEURS LIENS sont établis entre les différents types d'organisation (santé et services sociaux, organisme communautaires famille, organismes pour hommes, etc.) ce qui permet, dans une perspective de continuum de services, de mieux répondre aux besoins nombreux des pères tout en créant un meilleur filet de sécurité sociale. À titre d'exemple, le personnel intervenant en contexte de protection de la jeunesse peut être plus confiant quant à la sécurité de l'enfant si le père bénéficie d'un service d'hébergement.

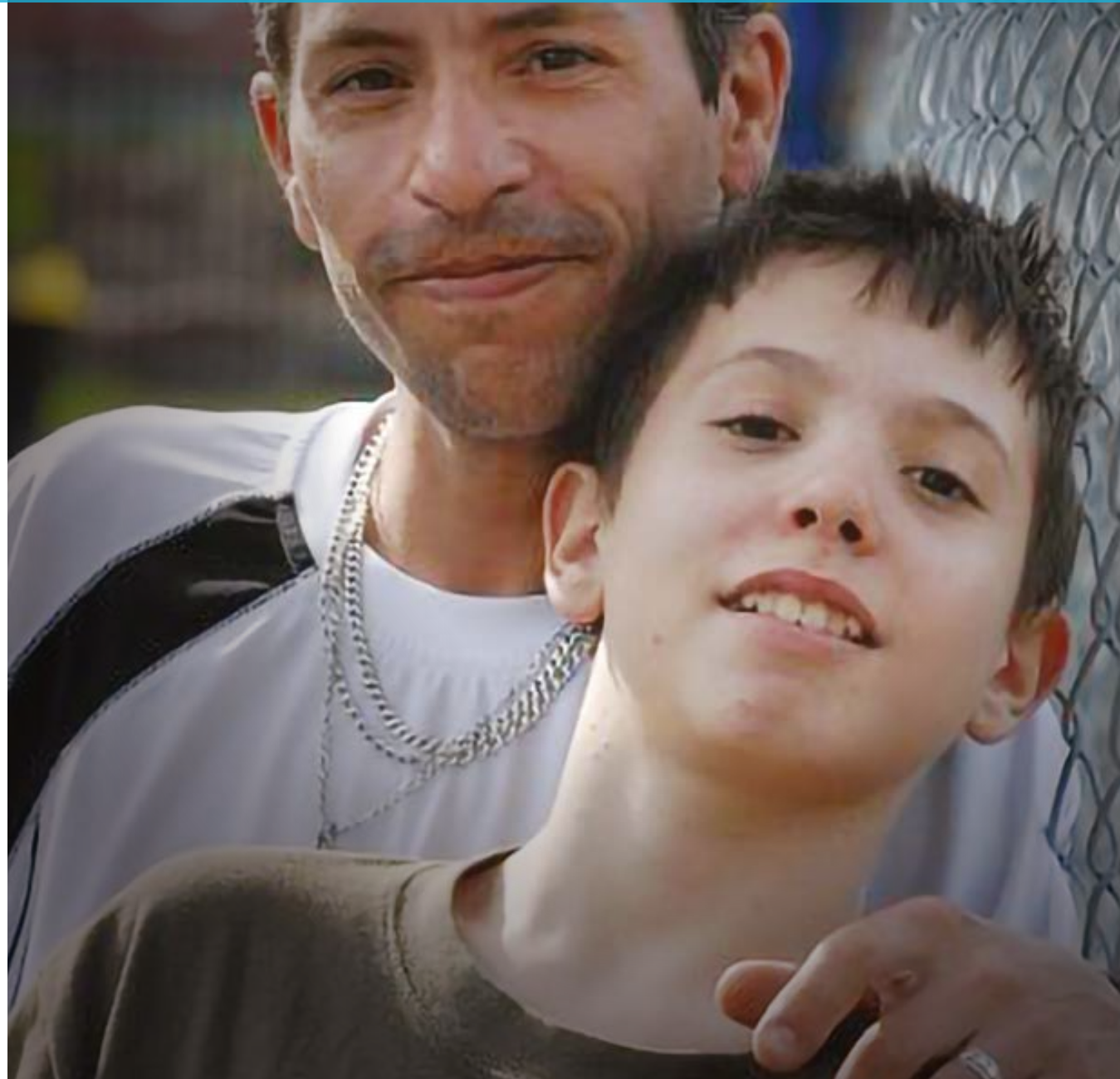
LES DIVERS PARTENARIATS ÉTABLIS entre les organisations se traduisent également par une meilleure connaissance des ressources existantes sur un territoire donné, entraînant une plus grande référence des clientèles vers ces ressources spécialisées en fonction de leurs besoins. Ultimement, le développement de ces partenariats favorise une plus grande reconnaissance et une meilleure crédibilité des services offerts par les différents organismes.

DE FAÇON SPONTANÉE, différents regroupements sont identifiés par certains organismes à titre de partenaires (p.ex. Réseau provincial Santé et bien-être des hommes, table de concertation, etc.). Les commentaires recueillis témoignent du soutien apporté par ceux-ci aux organisations (p.ex. conférence, formation, réseautage, etc.)

Quels sont les défis et les conditions gagnantes pour l'implantation de services aux pères vivant en contexte de vulnérabilité ?

OBJECTIF VISÉ

À partir de l'expertise développée par les organismes dans leur offre de services auprès des pères vivant en contexte de vulnérabilité, les répondants ont été interrogés sur les facteurs qui ont favorisé ou, à l'inverse, fait obstacles à la mise en œuvre de ces services.



CE QUE NOUS AVONS APPRIS !

DÉFIS

- ▶ Les enjeux financiers associés aux coûts plus élevés des services (77%) qui sont en grande partie attribuables à la vulnérabilité d'une clientèle requérant plus souvent un accompagnement 1/1 ou de l'hébergement 24/7.
- ▶ L'accès à une main d'œuvre qualifiée et la difficulté de rétention du personnel (51%). Parmi les propos mentionnés on retrouve l'expertise requise en fonction de la lourdeur des problématiques vécues et la formation liée à une intervention adaptée aux réalités masculines. L'enjeu d'un salaire adéquat pour favoriser la rétention et la stabilité du personnel est également souligné par certains répondants.
- ▶ L'insuffisance des services pour répondre aux besoins des pères/hommes (40%) en général et en fonction de besoins plus spécifiques (p.ex. adaptation culturelle).
- ▶ La formation des intervenant.e.s pour offrir une meilleure qualité de services (33%).
- ▶ L'accessibilité des services associée à l'éloignement géographique (transport), au manque de connaissance des ressources et à la notoriété de ceux-ci (31%).
- ▶ Les préjugés négatifs envers les hommes/pères (33%), qui requiert une sensibilisation de la population aux demandes d'aide des hommes.
- ▶ Les nouvelles réalités émergentes telles que la lourdeur de la clientèle (100%), les enjeux liés à la séparation conjugale et au droit de la famille (43%); le contexte d'immigration (23%).

CONDITIONS GAGNANTES

- ▶ La compétence du personnel et la formation continue (74%).
- ▶ Les partenariats établis et le réseautage (60%) : la reconnaissance récente sur le plan politique de la « santé et du bien-être des hommes ».
- ▶ La flexibilité et la diversité des services pour répondre aux besoins des pères (40%).
- ▶ L'accès à des outils de promotion et d'intervention (20%).
- ▶ Les valeurs et les attitudes des intervenant.e.s ainsi que des organisations qui adoptent une vision positive (« générative ») de la paternité (17%).
- ▶ La disponibilité et l'accessibilité des services (14%).
- ▶ La structure de gestion qui offre une flexibilité, une ouverture à des pratiques innovantes et du soutien (11%).

PISTES D' ACTIONS

En fin d'entrevue, les répondants ont été interrogés quant à des pistes d'action qu'ils jugeraient pertinentes pour une meilleure offre de services pour les pères en difficulté et leurs enfants. L'ensemble des propos a permis d'identifier cinq pistes principales :

1. Une bonification du financement (83%).
2. Une meilleure adaptation des programmes ou des interventions en fonction des réalités masculines et paternelles (49%).
3. Une meilleure planification des services : cohérence, continuum afin de répondre aux différents besoins des pères variant selon le cumul de facteurs de vulnérabilité (34%).
4. Une amélioration de l'accès aux services (23%) par une plus grande connaissance des ressources, une proximité de ceux-ci et leur disponibilité.
5. Une meilleure compréhension de l'administration de la justice pour améliorer ce processus auquel plusieurs pères sont confrontés dans un contexte de séparation conjugale (23%).

La présente recension de services offerts aux pères qui sont confrontés à divers facteurs de vulnérabilité a été réalisée en 2019. Au printemps 2020, le contexte exceptionnel de la pandémie COVID-19 a eu une influence majeure sur l'offre mais également sur la façon de dispenser ces services. Il apparaissait pertinent de documenter les adaptations qui ont été effectuées depuis ce moment car ces changements peuvent venir nuancer le portrait des services présentés.

PRINCIPAUX CONSTATS

- ▶ Malgré la fermeture de plusieurs organismes communautaires Famille au printemps 2020, les Maisons Oxygène ont maintenu leur offre de services tout en les adaptant aux mesures sociosanitaires. Cela leur a permis d'être davantage prêtes lors de la rentrée de l'automne et du déconfinement, tout comme il en est du re-confinement effectué à la suite de la deuxième vague de COVID19.
- ▶ Plusieurs organismes pour hommes, dont ceux œuvrant en violence conjugale, ont maintenu leurs services et ont même alloué des plages horaires supplémentaires.
- ▶ La pandémie a nécessité l'achat de matériel sociosanitaire (30 000\$ investis par le Réseau Maisons Oxygène) redistribué aux MO, permettant d'assurer la sécurité des pères et du personnel.
- ▶ Des différences sont notées quant aux besoins exprimés par les pères. Les besoins de base sont davantage identifiés (couche, alimentation, etc.) nécessitant des achats supplémentaires et le développement de nouveaux partenariats pour ces denrées essentielles.
- ▶ Considérant que plusieurs pères ont vécu une séparation conjugale, les enjeux liés aux modalités de garde des enfants représenteraient un défi afin de respecter les mesures sociosanitaires.
- ▶ Les mesures sociosanitaires ont également nécessité des adaptations pour l'accueil de nouveaux pères dans la ressource d'hébergement afin de respecter les contraintes liées à la quarantaine (location de chambres dans les hôtels, location de roulotte, etc.).
- ▶ Le respect de la distanciation physique a nécessité des adaptations quant aux stratégies d'intervention individuelle ou de groupe. On note ainsi l'apparition ou l'augmentation de l'utilisation des technologies telles que la télépratique ou la téléconsultation.
- ▶ La présence d'un réseau national tel que le Réseau MO a été un atout précieux pour l'achat de matériel mais aussi pour l'accès à un soutien par des rencontres régulières entre le personnel des Maisons Oxygène. Ces rencontres ont contribué au partage des réalités et de solutions inspirantes ou pouvant être reproduites dans d'autres milieux. Le Réseau a également élaboré un guide de gestion de crise COVID qui pourra aider les nouvelles Maisons Oxygène implantées dès l'automne 2020 (3 nouvelles MO).

RECOMMANDATIONS

VERS UN CONTINUUM DE SERVICES POUR SOUTENIR LES PÈRES EN DIFFICULTÉ ET LEURS ENFANTS

L'aide aux pères en difficulté et à leurs enfants est une action collective en cours de déploiement au Québec. Ce déploiement se poursuit de manière rapide mais inégale. Une attention toute particulière doit donc être portée à la mise en place d'un continuum de services mobilisant les acteurs du milieu communautaire et du réseau de la Santé et Services sociaux, dans le but d'accroître l'accès aux services psychosociaux sur l'ensemble du territoire québécois afin de répondre aux besoins nombreux de ces pères et de leur famille. Il s'agit de besoins qui peuvent varier en fonction des caractéristiques de ces pères (sévérité des contextes de vulnérabilité auxquels ils sont exposés) et de celles de leur environnement (population, superficie, etc.).

Afin de faciliter la mise en œuvre de pistes de solution identifiées à partir des principaux résultats obtenus lors de cette recension des services, des recommandations ont été formulées en fonction des principaux acteurs concernés mais également en précisant le type d'actions qui pourraient être réalisées.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS)

- **Financement** : Afin de répondre aux besoins non comblés des pères en difficulté et de leurs enfants, accroître de manière significative le financement à la mission des organismes communautaires qui les soutiennent dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Dans le cas des services d'hébergement, soutenir une offre de services de type 24-7 (24 heures par jour, 7 jours par semaine) pour répondre aux besoins des pères et de leurs enfants sur l'ensemble du territoire québécois. Accroître également les sommes disponibles pour le soutien aux pères vulnérables et à leur famille dans le cadre du Programme de services intégrés en périnatalité et en petite enfance (SIPPE).
- **Directives aux CIUSSS, aux CISSS et aux établissements non-fusionnés** : Préciser les directives émises aux CIUSSS, aux CISSS et aux établissements non-fusionnés quant à l'offre de services aux pères en difficulté et à leurs enfants afin de favoriser une meilleure planification et intégration des services, un meilleur accès aux services, en partenariat avec les acteurs régionaux et locaux du milieu communautaire.
- **Renouvellement du PAMSBEH en 2022** : En 2022, renouveler et bonifier le Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes (2017-2022),

en accroissant notamment le financement : 1) aux organismes communautaires soutenant les pères en difficulté; 2) aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux leur permettant de mieux répondre aux besoins des pères et de leurs enfants; 3) au Pôle d'expertise en santé et bien-être des hommes pour réaliser des travaux de recherche permettant de mieux comprendre les réalités paternelles. À ces suggestions de financement s'ajoutent celles de : 4) Mobiliser de nouvelles directions du MSSS dans ses actions visant à mieux répondre aux besoins des pères en difficulté et de leurs enfants en intégrant les enjeux liés à la santé et au bien-être des pères et de leurs enfants dans d'autres plans d'action, politiques et programmes (Protection de la jeunesse, Agir tôt, Politique de périnatalité, santé mentale, etc.) et; 5) Identifier de nouvelles populations cibles qui n'étaient pas visées par le premier PAMSBEH, telles que les pères immigrants.

- **Programmes nationaux** : Soutenir la mise en place des conditions permettant le déploiement de programmes nationaux évalués, tels que *Relais-Pères* et *Avec Papa c'est différent*, afin de rendre l'aide aux pères en difficulté plus performante en lien avec des besoins particuliers non répondus par les autres actions en cours.

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET HOMMES (SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE ET MINISTÈRE DE LA FAMILLE)

- **Financement par appels de projets** : Maintenir et bonifier les appels de projets annuels du Secrétariat à la condition féminine et du ministère de la Famille qui permettent le financement de projets de soutien à la coparentalité et à l'engagement paternel dans le but de favoriser une plus grande égalité entre les mères et les pères.
- **Renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes** : Dans la prochaine Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, maintenir et bonifier les appels de projets permettant le financement de projets de soutien à la coparentalité et à l'engagement paternel, et intégrer des enjeux émergents en lien avec l'évolution du rôle des pères québécois : contexte migratoire, évolution du rôle paternel, etc.

PROGRAMME AGIR TÔT

- Intégrer dans les actions du ministère de la Famille, du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministère de l'Éducation, dans la cadre du programme Agir tôt du gouvernement québécois, des objectifs visant spécifiquement à soutenir l'engagement des pères et le soutien aux pères les plus vulnérables, dans une perspective d'universalisme proportionné.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

- **Services aux pères en période de séparation** : Favoriser un meilleur arrimage entre les services juridiques et les services psychosociaux offerts aux pères en période de séparation considérant la fréquence accrue de cette transition et ses impacts sur l'adaptation psychosociale des pères et sur leur engagement.
- **Réforme du Droit de la Famille** : Dans la réforme du Droit de la Famille qui sera réalisée par le ministère de la Justice au cours des prochaines années, tenir compte des trajectoires différenciées des pères et des mères, et ce, dans le meilleur intérêt de l'enfant.

RECHERCHE

- **Documentation des pratiques** : Poursuivre des projets de recherche visant à documenter les actions des milieux de pratique soutenant les pères en difficulté et leurs enfants dans le but d'en permettre l'évaluation et l'amélioration. Soutenir le transfert des connaissances ainsi produites.
- **Formation** : Soutenir les actions des milieux de pratique visant à assurer une meilleure formation du personnel de leurs organisations.
- **Enjeux particuliers** : Favoriser la réalisation de travaux de recherche portant sur des enjeux particuliers tels que la séparation conjugale, dans le but de mieux comprendre les effets méconnus de cette situation sur les problématiques vécues par les pères en difficulté et leurs enfants, ainsi que des enjeux émergents tels que les effets du contexte migratoire sur l'engagement des pères immigrants.

- **Administration de la Justice et accessibilité** : Améliorer l'administration de la Justice québécoise de manière à en accroître l'efficacité et l'accessibilité en tenant compte des trajectoires différenciées des pères et des mères, et ce, dans le meilleur intérêt de l'enfant.

MILIEU COMMUNAUTAIRE

ORGANISMES-TERRAIN

- **Besoins des pères** : Adapter l'offre de services pour tenir compte des problématiques qui s'accroissent (santé mentale, dépendances, précarité économique, etc.) et d'enjeux émergents tels que le contexte migratoire.
- **Offre de services** : Mettre en œuvre des stratégies qui s'inscrivent dans une perspective de continuum de services avec les partenaires de la communauté et ceux du réseau institutionnel. Développer, lorsque cela est possible, une offre de services flexible et diversifiée.
- **Personnel** : Favoriser l'accroissement des compétences du personnel par des actions de formation et de supervision professionnelle. Mettre en place, lorsque cela est possible, des stratégies de rétention, de valorisation et de reconnaissance financière du personnel. Promouvoir la mixité et la diversité au sein des équipes de travail.

REGROUPEMENTS NATIONAUX

- **Représentations** : Effectuer, en collaboration avec les autres regroupements nationaux en santé et bien-être des hommes, des représentations nationales pour accroître de manière significative le financement des organismes communautaires soutenant les pères en difficulté en tenant compte, tout particulièrement, de : 1) la population et le territoire desservi par les organismes; 2) les besoins accrus des pères (santé mentale, dépendances, précarité économique, contexte migratoire, etc.); 3) l'importance de favoriser la mise en place d'un continuum de services en collaboration avec le réseau institutionnel et le soutien à la recherche pour mieux comprendre les réalités paternelles.
- **Présence sur la place publique** : Promouvoir une vision positive de la demande d'aide des pères par des campagnes nationales de sensibilisation de la population.